

Centre de partenariat social pour l'égalité salariale dans les banques (CeParEB)



L'analyse des salaires de l'employeur menée selon l'art. 13a de la LEg

Banca Popolare di Sondrio (Suisse) SA
Via Luvini 2a
6900 Lugano

a été soigneusement vérifiée par le CeParEB en tant qu'organe indépendant au sens de l'art. 7 de la LEg et d'après les directives de l'art. 13d de la LEg.

Le contrôle effectué selon un standard de la branche convenu avec les partenaires sociaux dont les exigences de qualité sont élevées confirme :

- l'utilisation d'une méthode d'analyse scientifique et conforme à la loi
- l'exécution en bonne et due forme de l'analyse des salaires au sein de l'entreprise par des conseillers experts Comp-On AG (« Fair-ON-Pay »)
- le respect de l'égalité salariale entre hommes et femmes

Le contrôle des données de l'analyse des salaires pour le mois de référence de **juillet 2020**

a été réalisé par la société d'audit qualité SGS.

Ce label de qualité a été remis le

24 juin 2021

par le CeParEB.

Natalia Ferrara
Co-directrice, politique
contractuelle et membres
ASEB

Caroline Schubiger
Responsable Emploi et
Conseil de la Société
des employés de commerce

Balz Stückelberger
Directeur
d'Employeurs Banques